SHARAKA

Promouvoir la mobilité des compétences et des personnes

تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Un projet de soutien au Partenariat pour la mobilité entre le Maroc et l'Union européenne

Un projet cofinancé par l'Union européenne (ICD, Migration et asile, 5 M€), les Ministères français et néerlandais des affaires étrangères (146 000 € et 125 000 €)

L'organisme de mise en œuvre

EXPERTISE FRANCE

Partenaires bénéficiaires

Ministry of Foreign Affairs

anapec

SHARAKA
s'inscrit dans le cadre du Partenariat pour la mobilité, signé entre le Maroc et l'UE en juin 2013.

Le Partenariat pour la mobilité propose un
CADRE DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION
pour la mise en œuvre de l'Approche globale de la question des migrations et de la mobilité (AGMM, UE).

SHARAKA ambitionne d'accompagner les politiques marocaines en matière de migration, de développement et de mobilité par une coopération renforcée entre administrations européennes et marocaines.

L'objectif est d'OPTIMISER LES EFFETS BÉNÉFIQUES DE LA MIGRATION tant pour le Maroc que pour l'Union européenne.

SHARAKA mobilise une expertise issue des sept États membres partenaires en réponse aux besoins des institutions marocaines.

Outils mis à disposition des institutions marocaines : expertise de courte et longue durée - échanges entre pairs - études et référentiation - actions pilotes - mise en réseau et communication ciblée.

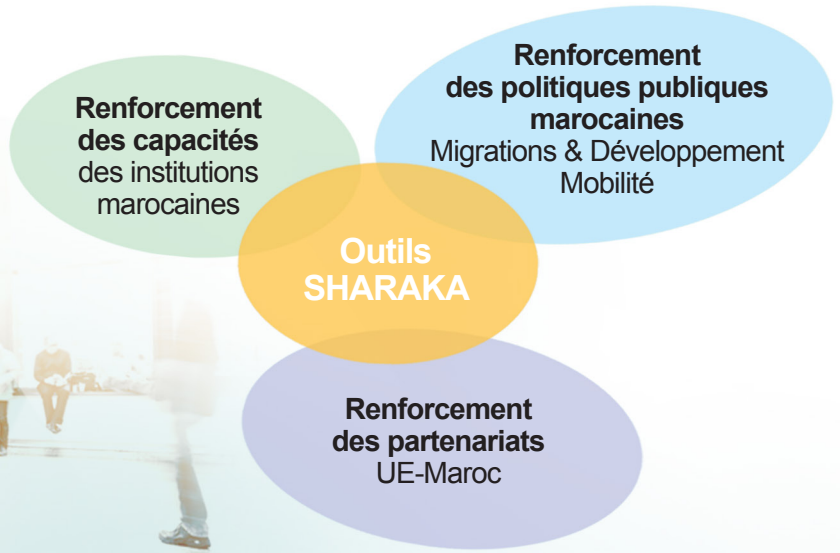

ACTIVITÉS

Capitaliser sur les projets de Migrations & Développement au Maroc et redéployer les plus performants

Renforcer les capacités du Gouvernement dans la mobilisation des Marocains résidant en Europe

Accompagner les immigrés régularisés dans leur insertion sur le marché du travail marocain

Accompagner l'Agence pour l'emploi (ANAPEC) dans sa mission de placement en Europe des Marocains

Appuyer les institutions et organisations de la société civile marocaine dans la réintégration des Marocains de retour

RÉSULTATS

Une meilleure connaissance des questions migratoires Maroc-Europe

Cartographies des compétences des Marocains résidant en Europe et des actions de Migrations & Développement au Maroc

De nouveaux outils de gouvernance

Recommandations stratégiques pour la mobilisation des Marocains d'Europe et la réinsertion des Marocains de retour / Outils de communication et de planification / Un réseau UE-Maroc de placement à l'international / Une action pilote de migration professionnelle / Des outils d'insertion professionnelle des migrants régularisés

Un dialogue renforcé avec les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et leurs partenaires

Plan de mobilisation des compétences des MRE dans 8 pays de l'UE / Stratégies de communication virale en direction des MRE

BUDGET : 5 271 000 €

FINANCEMENT : l'Union européenne (5 M€), la France (146 000 €) et les Pays-Bas (125 000 €)

DURÉE : 3 ans (du15 avril 2014 au 14 avril 2017)

MISE EN ŒUVRE : gestion centralisée indirecte avec Expertise France comme organisme délégataire

3 INSTITUTIONS BÉNÉFICIAIRES

7 ÉTATS MEMBRES

ACTEURS

LES PARTENAIRES MAROCAINS

MEAS (ministère de l'Emploi et des Affaires sociales)

MAEC (Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération), signataire du Partenariat pour la mobilité

MCMREAM (ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration)

ANAPEC (Agence nationale pour l'emploi et la promotion des compétences)

L'ORGANISME CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

Expertise France
Agence française d'expertise technique internationale

LES PARTENAIRES EUROPÉENS

Union européenne

Allemagne
Agence de coopération internationale allemande (GIZ)

Belgique
Agence fédérale FEDASIL

Service public fédéral de l'Intérieur

Espagne
Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale

France
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Ministère de l'Intérieur

Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Italie
Ministère du Travail et des Politiques sociales

Pays-Bas
Ministère des Affaires étrangères

Suède
Agence nationale pour l'emploi

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité d'Expertise France, organisme délégataire, et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

CONTACT

Expertise France à Rabat
Gilles CRESSAN
Chef du projet SHARAKA
+ 212 (0)5 38 00 86 17
gilles.cressan@expertisefrance.fr

Expertise France à Paris
Marilisa FANTACCI
Chargée de projets - Pôle Migrations
+33 (0)1 70 82 72 62
marilisa.fantacci@expertisefrance.fr